



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information  
CERTA

Paris, le 04 avril 2011  
N° CERTA-2011-AVI-184

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilité dans IBM AIX

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2011-AVI-184>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2011-AVI-184
Titre	Vulnérabilité dans IBM AIX
Date de la première version	04 avril 2011
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité IBM du 01/04/2011
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Contournement de la politique de sécurité.

## 2 Systèmes affectés

IBM AIX 6.1.

## 3 Résumé

Une vulnérabilité dans *IBM AIX* permet à un utilisateur malintentionné de contourner la politique de sécurité.

## 4 Description

Une vulnérabilité est présente dans *IBM AIX*. Elle touche le module *LDAP* et permet à un utilisateur malintentionné de s'identifier avec un mot de passe erroné.

## **5 Solution**

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

## **6 Documentation**

- Bulletin de sécurité IBM du 31 mars 2011 :  
[http://aix.software.ibm.com/aix/efixes/security/ldapauth\\_advisory.asc](http://aix.software.ibm.com/aix/efixes/security/ldapauth_advisory.asc)

## **Gestion détaillée du document**

**04 avril 2011** version initiale.